

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS265

présenté par

Mme Dubré-Chirat, Mme Spillebout, Mme Liso, M. Woerth, Mme Le Grip, M. Rousset,
M. Marion, M. Buchou, M. Cormier-Bouligeon, M. Sorre, M. Frébault, Mme Hoffman,
M. Berville, Mme Vignon, M. Ledoux, Mme Missoffe et M. Huyghe

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.</p>
